PRIX DE L'ABONNEMENT Pr la Suisse (pour l'étranger, le port en sus): Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6. expéd. franco par la poste

expéd. franco par la poste

Pour 6 mois, la feuille prise au bureau

par la poste, franco

par la poste, franco

par la poste, franco Pour 3 mois, 22.25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
les bureaux de poste.

# DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

# Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c. Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent. Une remise de 2 fr. pour les annonces est ac-cordée aux abonnés d'un an dès le 1er janvier. Les annonces pour le nº du mercredi seront reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

#### OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES. — JUIN 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.				CHAUMONT.									
TEMPÉRATURE   Baromét.   en milli.	ETAT du ciel.  Couvert id. e id.	REMARQUES.	25.25.1 20.25.25.25.25.25.25.25.25.25.25.25.25.25.	en Moye du j	EMPÉRAT legrés cer ur Minim. 9 2,0 0 2,4 ! 1,3 8 1,1		V.	0,0 0,0 0,5	Direction. NO. id. id. SE. v.	Force Fort id. Moyen Faible	id.	REMARQUES.  Pl. int. m. au s.  Quelques flocons de neige le matin. Alpes claires le mat. et le soir. Gelée blanche.	

# PUBLICATION

Par une déclaration faite au greffe de ce tribunal, les héritiers de feu M. Rodolphe Merz, en son vivant maître d'hôtel, à Neuveville, ont accepté la succession de ce dernier sous bénéfice d'inventaire; en conséquence, les créanciers du défunt, ainsi que ceux envers lesquels il aurait contracté des cautionnements, sont invités à produire leurs réclamations par écrit, au gresse du tribunal de ce siége, jusqu'au 18 juillet 1867. Les créanciers qui ont déjà produit leurs réclamations à M. Huber, l'un des héritiers, sont dispensés d'une seconde produc-

Neuveville, le 13 juin 1867. Le greffier du tribunal, A.-L. Sunier, not. Le président du tribunal. Permis: en son absence, le vice-président, H TSCHIFFELI.

# Publications municipales.

MM. les propriétaires d'immeubles situés dans le ressort municipal, sont invités à payer la contribution d'assurance pour l'année 1866-1867, au secrétariat de la municipalité, les 26 et 27 juin courant, chaque jour de 8 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du

La contribution est fixée, comme l'année dernière, à

p. mille pour les bâtiments de 1re classe.  $4^4/_2$  p. mille » )) p mille »

Neuchâtel, le 11 juin 1867.

Secrétariat municipal.

### AVIS

Les arrosages en ville sont mis en adjudication. Messieurs les maîtres voituriers sont priés d'adresser leurs offres par écrit à la Direction des Travaux publics.

Les travaux de charpenterie des ailes du nouveau collége sont mis au concours; les plans, devis et cahier des charges sont à la disposition de MM. les entrepreneurs, au bureau du chantier, promenade du faubourg, jusqu'au vendredi 21 juin, à 2 heures de l'après-midi, moment où les soumissions seront ouvertes à l'hôtel-de-ville en présence des intéresses. La direction des travaux publics.

# Publication communale.

Les communiers de Neuchâtel qui auraient des vues sur le poste vacant de garde-forêt de Chaumont, sont invités à faire parvenir leurs offres de services et certificats, d'ici au 50 juin courant, au secrétariat de commune, où ils pourront prendre connaissance des charges et avantages attachés à ce poste.

Neuchâtel, le 15 juin 1867 Au nom du Conseil administratif, Le Secrétaire. CH. FAVARGER.

#### IMMEUBLES A VENDRE

6. A vendre ou à louer, pour St-Jean, à Cormondrèche, une maison d'un logement, avec verger et jardin attenants. S'adr. à Benoi Colin, à Corcelles.

### Vente d'un domaine à Dombresson.

Le beau domaine appartenant à la maison des Orphelins de la Commune de Neuchâtel, situé au Côty, rière Dombresson, est exposé en vente par voie de minute et d'enchères publiques. Ce domaine, de la contenance totale de 124 à 125 poses, consiste: 1º En deux bienfonds en nature de jardins, vergers, prés et champs, avec deux maisons rurales sus-assises, dont l'une a logement de ferme et de maître, cuves et fontaine intarissable, contenant l'un 21 poses, et l'autre 25 poses et demie. 2º En deux forêts en bois de sapin et de hêtre, contenant l'une 12 poses et l'autre 40 poses. 5° Et en quatre parcelles de forêt en bois de hêtre, situées aux Côtes du Côty, contenant ensemble 26 poses; le tout d'une exploitation très-facile.

Les bienfonds sont dans un bon état de culture et très-productifs, et les forêts dans un excellent état d'aménagement, bien garnies de bois, en partie d'un âge avancé, et le plus grand nombre en état d'être exploité.

Les bienfonds et les parcelles de forêts faisant partie de ce domaine seront vendus séparément, et la vente aura lieu dans une seule passation à l'hôtel de commune à Dombresson, le lundi 1er juillet prochain, à 4 h. précises de l'après-midi.

Un double de la minute de vente se trouve déposé dans le dit hôtel de commune à Dombresson, et un autre double au bureau des Finances de la maison des Orphelins, à Neuchâtel, où les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions de vente. On peut aussi en prendre connaissance chez M. A. Comtesse, notaire à Fontaines.

S'adr. pour voir le domaine dans son ensemble au fermier Frédéric-Louis Cuche, au

### Avis de vente.

Le liquidateur de la masse en discussion des biens de Rodolphe Gutmann, ci-devant aubergiste à Concise, donne avis que le lundi | damas vert, une paillasse à ressorts et un ma-24 juin courant, dès les 8 heures du matin, dans les bâtiments ci-après désignés, il fera vendre par enchères publiques les biens dépendant de cette masse, savoir :

Art. 215 du Cadastre, fo 1 no 18 du Plan. A Concise, maison d'habitation ayant chambre à lessive, pressoir, cave et place de 62

Art. 264 du Cadastre, fo 1, no 51 du plan. Au dit lieu, maison d'habitation et cour de 6 perches.

Ces deux immeubles contigus, et dans les quels s'exploitait un droit d'auberge.

Art. 1209 du Cadastre, fo 1, no 5 du plan En Cheneaux, un pré de 18 perches.

Après les enchères des immeubles, il sera procédé à la vente des vases de cave, cuves, tonneaux et divers autres effets mobiliers; les vases, au nombre de 7, sont en parfait état.

Les conditions de vente sont déposées au greffe du tribunal à Grandson, où l'on peut en prendre connaissance.

Donné ce 5 juin 1867. F. Dyens

9. A vendre, de gré à gré, une maison récemment bâtie, d'une situation agréable, dans un village du Vignoble, d'où les voies de communication sont faciles et nombreuses. Cet immeuble auguel est attenant un jardin, renfer-

établir un atelier. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au notaire Bonnet, à Au-

### VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Etude de Mº SIMMEN, notaire à Nidau.

# ENCHERES

MM. Louis Perret-Muller, établisseur à Neuchâtel, Jules Girod, établisseur à Nidau, et Marcelin Chipot, brasseur à la Ländte Bienne-Nidau, feront vendre publiquement jeudi 27 et les jours suivants, s'il y a lieu, dès les 9 heures du matin, près de la maison de M. Stocker, pharmacien, à Bienne:

a) divers outils de serrurier, enclumes, étaux, petits et grands perçoirs, tours, soufflets, plusieurs marteaux, tenailles, limes et

plusieurs autres petits instruments.

b) quelques lits en fer, et beaucoup de fer non travaillé, surtout des parties de barrières, balustrades, ainsi que les ornements y relatifs, du ser pour maréchal, etc.

c) effets de ménage, lits, tables et consoles en partie recouvertes de plaques de marbre, un piano, un sopha, fauteuils, chaises, un grand miroir, portraits, linge et bien d'autres choses

Les amateurs sont cordialement invités à

cette vente.

Nidau le 8 juin 1867. Par commission, J. SIMMEN, notaire. Permis la publication :

Le préfet : Ch. KUHN.

## Vente d'outils de forge.

Le vendredi 21 juin courant, dès les 2 heures du soir, le citoyen J-P. Porret exposera en montes publiques et juridiques les objets suivants: plusieurs forts étaux, deux grands soufflets, une grande enclume et une bigorne; on ajoutera à cette vente un bureau plaqué noyer, un canapé en noyer, recouvert en telas. Cette vente aura lieu dans la maison de la forge, à Peseux.

# Vente de récoltes à Saules.

Le lundi 24 juin 1867, Susette Desaules-dit Duneuf vendra de gré à gré, sous de favorables conditions, la récolte en foin et regain d'environ 16 poses situées dans les territoires de Fenin, Vilars et Saules. Le rendez-vous est dans son domicile à Saules, le jour sus-indiqué, à une heure après-midi. S'il se présente des amateurs, on vendra également la récolte en froment et avoine de 2 poses.

15. Ensuite de permission obtenue, on vendra par voie d'enchères publiques, vendredi 21 juin 1867, dès les 8 heures du matin, dans la maison de Mad. Haller, au bas du village de St-Blaise, tout le mobilier de la pension Petitpierre, consistant en plusieurs bois-de-lit à une et à deux personnes, literie, tables de toutes les grandeurs, dont une à coulisses, une ronde pliante, une carrée en nover, canapé et chaises assortissantes, glaces, ustensiles de cuisine, de cave, et d'autres provenant d'un magasin d'épicerie, etc., et quantité d'objets dont le détail serait trop long.

14. Le jeudi 20 juin 1867, à 9 heures du me trois logements avec de belles dépendances. matin, on exposera en vente par enchères ju- gasin est toujours assorti en ferble Le rez-de-chaussée a été construit en vue d'y ridiques, sur la place Purry, à Neuchâtel, les tensiles de ménage en tout genre.

ustensiles de cuisine ci-après désignés, entièrement neufs et n'ayant pas servi, le tout en bon cuivre, savoir: 6 cocasses ordinaires, une dite grande, une casserolle et une petite marmite en cuivre, neuf coupes de pochon à lait, cinq pochons à lait emmanchés avec pieds, dix casses à eau en cuivre, une grande tourtière en cuivre.

#### A VENDRE.

Chez Adolphe Elzingre, boulanger, du bon pain de ménage, à 19 c. la livre.

16. A vendre une paire de larmais garnis de plaqué blanc, encore en très-bon état. S'adr. au bureau d'avis.

17. A vendre, une voiture basse dite Milord, forme Victoria, avec siége devant à deux places, essieux patent, avec flèche et limonière, très-soigneusement établie par le premier carrossier de Genève et encore comme neuve, ayant très-peu roulé. S'adr. pour renseignements, à M. Liebermann, sellier, à Neuchâtel.

ECLUSE No 29, on vendra tous les jeudis, vin rouge de France, à 40 c. le pot; vin blanc ordinaire, de 40 à 50 cent., par telle quantité qu'on voudra.

19. A vendre, une cinquantaine de belles billes de noyer, en grande partie trèssèches et de différentes épaisseurs. S'adr. à Bron, à Corcelles.

20 A vendre, 4 jolies collections de sceaux des cantons et communes de la Suisse, et de personnages et institutions illustres. Le bureau de cette feuille indiquera.

VENDRE, faute d'emploi, 2 alamaccessoires, et en très-bon état; contenant l'un 50, et l'autre 80 pots fédéraux. S'adr. au bureau de cette feuille qui indiquera.

22. On offre à remettre un atelier d'asphalteur, outillage et marchandises : chars à bras, chaudières, rosaces, goudron, pains d'asphalte et tout ce qui est nécessaire pour travailler de suite. Atelier et hangar sont compris. (NB. Dépôt et magasin à la Chaux-de-Fonds). S'adr. à Mad. Brunod, Grand'rue, nº 14, à Neuchâ-

JAQUES ULLMANN, rue du Seyon, nº6 et Grand'rue 9, à côté de M. Berger, pâtissier. Pour trousseaux, de la bonne toile de fil, blanchie, pour draps de lit sans couture,  $1^{\frac{1}{2}}/2$  aune de largeur; toile blanchie et écrue,  $2^{\frac{1}{5}}, 5^{\frac{1}{6}}/4$ et 7/s; toutes ces toiles ont été achetées des premières fabriques de France. Comme la saison est déjà un peu avancée, on vendra avec grand rabais, une grande partie de robes d'été et mi-saison.

# ATTENTION.

A vendre, chez M. Pierre Chausse, rue neuve des Poteaux, 3, plusieurs chaudières en cuivre en très-bon état, dont deux de la contenance chacune d'environ 90 pots, à fr. 1»50 la livre. Deux potagers, l'un conviendrait à un grand ménage ou à une petite pension. Le même achète et échange les vieux ustensiles de ménage, ainsi que les métaux, tels que: vieux cuivre, laiton, étain et plomb. Son magasin est toujours assorti en ferblanterie et us-

25. On offre à vendre, la Bibliothèque Britamaique, Buffon, et d'autres livres bien conservés et à prix fort réduit. Rue du Bassin, nº 16, au second.

26. A partir de ce jour, Mad. Brunod lliquidera toutes les marchandises garnissant son magasin : pâtes, riz, griès, macaronis 1re qualité, etc. Vermouth de Turin, absinthe et meubles de magasin. Ces marchandises seront cédées à bas prix pour en avoir un prompt écoulement. S'adr. à côté de la boulangerie Elzinger, ancien four de la ville.

# Le magasin de papeterie DE F. LEUTHOLD-STAUFFER, Rue St-Maurice,

est toujours bien assorti en cornets de toutes dimensions, à des prix favorables.

# EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN

Tirage du 1º juillet 1867.

Lots principaux: fr. 100,000 - 80,000 -70,000 - 60,000 - 50,000, 40,000 - 50,000 - 20,000, -10,000 - 5,0001,000 - 500 - 260, etc. Le taux minimum de remboursement varie de fr. 46 à 60. Au tirage du 1er juillet sortira entr'autres un lot de 100,000 francs.

On peut se procurer des obligations origimales, valables pour tous les tirages jusqu'à ce quelles sortent, à fr. 35, chez Albert BOVET, à Neuchâtel,

Terreaux, nº 2.

(Lettres et argent franco)

A vendre, au Prébarreau, pour la liquidation des vins de seu M. J.-L. Wittnauer:

24 bosses vin blanc 1866, 8 bosses vin rouge 1866.

Ces vins sont de premier choix; les personnes qui en désireraient de petites parties, sont priées de se faire inscrire d'avance.

30. A vendre, d'occasion et à bas prix, une porte cochère en bois de sapin, vernie, mesurant 10 pieds sur 10, avec une forte ferrure. S'adr., pour la voir et les conditions, au faubourg de l'Hôpital nº 12, 5me étage.

EN VENTE

# chez Samuel DELACHAUX, éditeur, NEUCHATEL.

# LA BEROCHE

Recherches historiques sur la paroisse de Saint-Aubin.

FRITZ CHABLOZ.

Ouvrage auquel le jury de la Société pédagogique du canton de Neuchâtel a décerné le premier prix aux conférences de 1864.

fr. 4»50. Un vol. in-12° compacte,

FEUILLETON.

~8500

LE BLOCUS

ÉPISODE DE LA CAMPAGNE DE 1814.

Le temps de la Pâque approchait; il fallait

laver les planchers, gratter les murs, récurer

la vaisselle. Les pauvres femmes, au milieu

de ces soins, oublièrent un peu notre mal-

heur. Mais plus le moment approchait, plus

l'inquiétude était grande : Comment accom-

plir, au milieu de la famine, le commande-

« Ce mois vous sera le premier de l'année.

» Qu'au deuxième jour de ce mois, chaque

» famille prenne un agneau d'entre les brebis

» ou bien un chevreau d'entre les chèvres.

» Qu'elle le tienne en garde jusqu'au quator-

» zième jour; qu'elle l'égorge et mange sa

» chair rôtie avec du pain sans levain et des

Où trouver l'agneau du sacrifice? Schmoùlé

seul, le vieux schamess, y songeait depuis

trois mois pour tout le monde; il nourrissait

un chevreau mâle de l'année dans sa cave, et

Chaque famille juive en eut sa part, bien

Nous invitâmes en ce jour, selon la loi, un

des plus pauvres d'entre nos frères, Kalmès.

on récita les prières, et puis nous revinmes

Nous partimes ensemble pour la synagogue.

petite; mais la volonté de l'Eternel fut

c'est ce chevreau qu'on égorgea.

nous asseoir à la table du festin.

57

dement de Dieu:

» plantes amères. »

Il vient de paraître,

chez S. Delachaux, éditeur, A NEUCHATEN.

# GLOSSAIRE NEUCHATELOIS

par J.-H. BONHOTE. 1 volume in-12, prix, fr. 5»50.

## **AUX AMATEURS & AMIS DES ARTS**

A vendre, à des prix bien au-dessous de leur valeur artistique, un certain nombre de beaux tableaux à l'huile et panneaux de l'école moderne. Pour les visiter, s'adresser à M. Dessauer, opticien, de 9 heures à 6 heures du soir. La vente n'aura lieu que jusqu'au 15 juillet prochain.

# Librairie Kissling.

Glossaire neuchâtelois, par J.-H. Bonhôte, Prix, fr. 5.50.

35. A vendre, chez Marthe, serrurier, rue Fleury, nº 5, plusieurs fenêtres de dissérentes grandeurs, en bon état, avec ou sans la ferrure; on les cédera, faute de place, à très-bas prix. Plus, une chaudière en fer de la contenance de quatre seilles.

36. Pour cause de changement de domicile à vendre un potager en très-bon état, pouvant servir pour un grand ménage. S'adr. quartier du Palais nº 2, au premier étage

## Chez MONTANDON et Cie.

rue de l'Arsenal, 11, Chaux-de-Fonds. Pendants cylindriques or et argent. Couronnes remontoirs forme G. Pendants et anneaux or 15<sup>4</sup>/<sub>2</sub> et 14 k<sup>3</sup>.

#### MAGASIN DE LITERIE rue des Halles (vis-à-vis la phar macie Jordan).

On trouvera un grand choix de plumes, coton pour duvets, de belle qualité et à des prix très-avantageux, ainsi que crin et coutil pour matelas et duvet; de même, limoges, indiennes, toile de coton et de fil pour draps de lits, nappages, essuie-mains, toiles cirées, etc.

Em liquidation, plusieurs meubles, tels que bois-de-lit, tables carrées ordinaires et pour aubergistes avec des bancs. Table ronde, table de nuit, chaises en jonc, canapé, deux armoires double-porte, dont une en chêne et l'autre en sapin, deux pupitres à une place, un lavabo ordinaire, un petit fauteuil, matelas en bon crin et paillasse à ressorts.

Le même se charge du remontage des matelas et paillasses à ressorts. Il irait au domicile des personnes qui voudront lui accorder leur confiance.

A la forge de Serrières, fabrication spéciale de vis de pressoirs en fer de toutes dimensions et de plusieurs espèces, le tout garanti et à des prix modérés. S'adresser à Fréd. Martenet, à Serrières.

# ACHILLE MORIGGI

FONDEUR D'ÉTAIN, CHAVANNES 19,

Prévient l'honorable public, que son magasin est toujours bien assorti de tous les objets concernant son état, tels que: plats, assiettes, soupières, théières, sucriers, cuillères à servir, à soupe et à café, en étain et métal anglais, sorbetières pour faire des glaces, de toutes les grandeurs, seringues de tous les numéros et garanties. Réparations des gazogènes, ou appareils à faire l'eau de selz soi-même, ainsi que de tout objet en étain, cristal et porcelaine. Étamages tous les jours, et par les procédés les plus solides. Ouvrage soigné et fini, prix modérés. Achat et échange du vieil étain.

40. A vendre les catelles d'un grand fourneau vert à démonter. S'adr. Grand'rue, 6, au 1er étage.

## Ciment de Noiraigue.

Le public et principalement MM. les entrepreneurs et maîtres maçons sont prévenus que je continuerai comme par le passé à tenir le dépôt de ciment de la fabrique Duvanel, à Noiraigue, et que je me charge des commandes de chanx hydraulique et de chanx grasse; le tout est à un prix relativement réduit.

M. MAGNIN, entrepren. Ecluse, nº 25.

RUE DU SEYON 12, A COTÉ DU CAFÉ FRANÇAIS Vente à des prix exceptionnellement bas, des

Choix complet de robes pour la saison. Confection pour dames, châles.

Corsets de Paris, depuis fr. 2»50. Jupons à la pièce et à bords.

Draperie pour manteaux et habillements d'enfants.

Toiles en tous genres, nappage et essuie-mains. Grisette, indienne meuble et autre. Mouchoirs pur fil, depuis fr. 7 la douzaine. Coutil pour lit, plumes et duvet.

En liquidation: Confection pour hommes. Draperie unie et tricots nouveauté

45. A vendre, à bas prix, 7 à 800 cruches vides à eau de Selters. S'adr. à la pharmacie Jordan.

# Dépôt de Ciments.

M F. Henriod, rue des Chavannes, nº 21, au 2me étage, a l'honneur d'informer messieurs les entrepreneurs et le public en général, qu'il vient d'ouvrir, place du Port, à Neuchâtel, maison Monvert, un entrepôt de Ciments grenoblois et neuchâtelois qu'il vendra en gros et en détail, à des prix avantageux. Il a également le dépôt de la chaux hydraulique de Brot-dessous, avantageusement connue par sa qualité et son rendement.

# FLEUR D'IVA

nouvelle liqueur fine de table

de S. BERNHARD. Cette nouvelle liqueur délicate surpasse par la fraîcheur et la finesse de son arôme, les produits analogues les plus recherchés, tels que la Chartreuse, le Marasquino di Zara, etc. Elle est unique en Suisse, par ses propriétés sanitaires, avouées par des autorités de premier ordre en chimie et médecine, tels que le prof. Dr Schwarzenbach, à Berne, le prof Dr Bolley, à Zurich, D' Killias, membre du conseil de santé, à Coire, et d'autres. Tous ces certificats sont gratis, au dépôt général J. Affolter, à Coire.

# FECONDINE

ENGRAIS NATUREL & CONCENTRÉ

DE LA FABRIQUE DE

 ${
m WICKY} \ \& \ {
m CASTELLA}$ A FRIBOURG.

Médaille de bronze au Concours agricole de 1866, à Genève.

EMPLOI: Pour une fumure ordinaire, de 4 à 6 quintaux par pose de pré ou de champ, et 2 à 3 onces par cep de vigne.

Succès prouvé & garanti.

La FECONDINE se vend au comptant, 10 fr. le quintal, pris à Fribourg, emballage gratis, chez M. J.-E. Wycky, rue de Lausanne, 142.

### A 11 francs le quintal chez:

MM. Esseiva, à l'hôtel de ville, à Bulle; C. WALLOTON, à la Ruche, à Payerne; B. MEYER, rue St-François, à Lausanne; GRAU-DROZ, au Paon, à Avenches; E. CHATTONEY, à Morat; L.-F. LAMBELET, à Neuchâtel; Jules Mon-TANDON, à la Chaux-de-Fonds.

Les emballages portent tous la marque de

fabrique de Wicky et Castella.

#### ON DEMANDE A ACHETER.

47. On demande à acheter une baignoire. S'adresser à Peillon, chapelier, maison

48. On demande à acheter deux cents bouteilles bordelaises. S'adr. faubourg de l'Hôpital, 52.

49. On demande à acheter, de rencontre, un petit char à quatre roues, qui puisse porter quatre à cinq quintaux. S'adr. au bureau

50. On demande à acheter un char à bras, à 4 ou 2 roues, en bon état. S'adr. au café des Alpes.

#### A LOUER.

51. On offre à louer une grande chambre meublée, pour un monsieur de bureau qui aime l'ordre et la tranquillité, à un 1er étage, indépendante; on peut aussi avoir la pension, si on le désire. S'adr. an bureau d'avis.

être à Paris.

Alors, se retournant effrayé, il murmura - Prenez garde, Moïse, prenez garde; si l'on vous entendait dans un moment pareil, les vétérans vous déchireraient!

J'étais tout saisi, voyant qu'il avait raison; lui, ses joues tremblaient. - Il me prit ensuite par le bras et me dit:

- Je vous dois des remercimens pour les provisions que vous m'avez envoyées, elles sont arrivées bien à propos.

Et comme je lui répondais que nous aurions toujours un morceau de pain à son service, tant qu'il en resterait, il me serra la main, et nous remontâmes ensemble la rue du quartier d'infanterie jusqu'au bastion de la glacière, où l'on avait dressé deux batteries

On découvrait de là toute la route de Paris jusqu'au Petit-Saint-Jean et même jusqu'à Lixheim; mais ces grands tas de terre, qu'on appelait des cavaliers, étaient couverts de monde: le baron Parmentier, son adjoint Pipelinger, le vieux curé Leth. et beaucoup d'autres notables se tenaient en cet endroit, au milieu de la foule, regardant en silence. Rien qu'à voir leurs figures, on comprenait qu'il se passait quelque chose de terrible.

Etant donc montés sur le talus, nous vimes d'où venait l'attention de ce monde. Tous les ennemis, Autrichiens, Bavarois, Wurtembergeois, Russes, cavalerie et infanterie, mêlés ensemble, se répandaient autour de leurs retranchements comme des fourmilières, s'embrassant, se serrant la main, levant les shakos au bout des baïonnettes, agitant des

grande misère : la nappe blanche, le gobelet | rière l'arsenal. Pas une àme n'était dans la | liés ont remporté des victoires ; ils sont peutde vinaigre, l'œuf dur, le raifort, le pain rue; mais à mesure que les coups se sucazime et la chair du chevreau. La lampe à sept | cédaient, des portes et des fenêtres s'oubranches brillait au-dessus; seulement nous n'avions pas beaucoup de pain.

M'étant donc assis au milieu de la famille, Sâfel prit l'aiguière et me versa de l'eau sur les mains; puis, nous nous penchâmes tous, chacun prit du pain, en disant avec un grand serrement de cœur : — Voici le pain de la misère, que nos pères ont mangé en Egypte. Quiconque a faim, vienne en manger avec nous! Quiconque est pauvre, vienne faire la

Nous nous rassimes, et Sâfel me demanda: — Pourquoi cette cérémonie, mon père ?

Et je lui répondis : - Nous avons été esclaves en Egypte, mon ensant, et l'Eternel nous en a tirés d'une main d'heure depuis le premier coup de canon, et pour dominer la côte de Mittelbronn.

puissante et le bras tendu! Ces paroles nous remplirent de courage; nous espérions que Dieu nous délivrerait, comme il a délivré nos pères, et que l'empereur soit son bras droit; mais nous nous trompions : l'Eternel ne voulait plus de cet homme!

Le lendemain, entre six et sept heures du petit jour, nous dormions tous, quand un coup de canon fit trembler nos vitres. L'ennemi ne tirait d'ordinaire que la nuit. J'écontai : un second coup de canon suivit le premier au bout de quelques secondes, puis

ous asseoir à la table du festin.

Alors je me levai, j'ouvris une de nos fe-bon, Moïse, fit-il.

Tout était prêt et dans l'ordre, malgré la nêtres et je regardai. Le soleil montait der--Oui, c'est el

vraient; les gens encore en chemise se penchaient dehors, prêtant l'oreille

Aucun obus ne sifflait dans l'air : l'ennemi tirait à poudre.

En écoutant bien, un grand murmure s'entendait au loin, autour de la ville. D'abord il s'éleva sur la côte de Mittelbronn, puis il gagna le Bigelberg, les Quatre-Vents, les Baraques d'en haut et d'en bas. Sorlé venait aussi de se lever; je finis de

m'habiller, et je lui dis : – Quelque chose d'extraordinaire se passe.

Dieu veuille que ce soit pour notre bien! Et je descendis tout inquiet.

Il ne s'était pas écoulé plus d'un quart toute la ville était debout. Les uns couraient aux remparts, les autres se réunissaient criant et se disputant aux coins des rues. L'étonnement, la crainte, la colère se peignaient sur toutes les figures.

Un grand nombre de soldats se mélaient aux bourgeois, et tous ensemble montaient par bandes à droite et à gauche de la porte

J'allais suivre une de ces troupes, quand Burguet descendit la rue. Il était encore défait comme le jour où je l'avais vu sous la halle.

- Eh bien! lui dis-je en courant à sa rencontre, voici des affaires graves! - Très graves, et qui n'annoncent rien de

- Oui, c'est clair, lui répondis-je, les al-

un autre, ainsi de suite un à un.

- 52. Une chambre à deux fenêtres, non meublée, au 2° étage, Grand'rue 13.
- 55. On offre à louer, pour dépôt de matériaux ou marchandises, une partie du chantier Roulet, à la Maladière. S'adr. à D. Schmocker, rue des Epancheurs 10.
- 54. A louer, pour la St-Jean, au faubourg de l'Hôpital, n° 55, un logement se composant de 3 chambres, avec cuisine et dépendances. S'adr. au 1 étage.
- 55. A louer, au centre de la ville, un e belle cave. S'adr. rue du Temple-neuf, 22, au 1er.
- 56. Une chambre non meublée, à louer pour la St-Jean. S'adr. rue des Chavannes, n° 6, 4<sup>me</sup> étage.
- 37. A louer, de suite, trois jolies et bonnes chambres, avec service. Rue St-Maurice, n°
- 58. A louer, rue du Seyon, un logement composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.
- 59. A louer de suite, pour cas imprévu, un logement de 5 pièces, situé maison Hotz, rue St-Maurice. S'adr. à Mme veuve Faivre, boisselière, sous l'hôtel des Alpes.
- 60. A louer, pour Noël ou plus tôt si on le désire, plusieurs magasins et ateliers en ville. S'adr. au magasin de papiers peints, place du Marché, n° 8.
- 61. A louer, à un on deux messieurs soigneux, une chambre meublée. S'adr. rue de l'Oratoire nº 1, au 1<sup>r</sup> étage.
- 62. Une personne d'âge mûr désirerait trouver pour partager une petit logement déjà meublé, une personne honnête et sédentaire. S'adr. au bureau d'avis.
- 65. A remettre, au centre de la ville de Genève:
- 1º Un grand café-brasserie (au besoin on prendrait un associé).
- 2º Deux beaux cafés, ayant sept et quinze ans d'existence, nombreuse clientèle, pour cause de cessation de commerce.
- 5° Plusieurs petits cofés en ville et aux environs, à des conditions très-avantageuses. Pour plus de détails, écrire, Comptoir Commercial, rue du Mont-Blanc n° 15, Genève. Affranchissement obligatoire.
- 64. A louer immédiatement, à la fabrique de Cortaillod, deux jois logements de 7 et 4 pièces, avec dépendances, tous deux remis à neuf tout récemment.
- 65 A louer, pour la St-Jean, un cabinet non meublé. S'adr. rue de l'Ecluse, n° 25, au  $2^{\rm me}$  étage.
- 66. A loner pour St-Jean, à **Colombier**, deux appartements de 5 à 4 pièces avec les dépendances, remis à neuf, ainsi qu'un grand atelier dans la même maison. S'adr. à M. Emile Douillot, à Neuchâtel.

branches d'arbres qui commençaient à verdir. Des cavaliers traversaient la plaine ventre à terre, le kolbach à la pointe du sabre, et poussaient des cris qui montaient jusqu'au ciel.

Le télégraphe jouait sur la côte de Saint-Jean. Burguet me dit en le montrant :

 Si nous comprenions ces signes, Moïse, nous saurions mieux ce qui nous attend d'ici à quinze jours.

Quelques personnes s'étant retournées pour nous entendre, nous redescendimes dans la rue du Quartier, tout pensifs.

Les soldats, aux fenêtres de la caserne, tout en haut, regardaient aussi. Des quantités d'hommes et de femmes accouraient.

Nous traversames cette foule. Dans la rue des Capucins, toujours déserte, Burguet, qui marchait la tête populée.

marchait la tête penchée, s'écria :

— C'est donc fini!... Que de choses nous avons vues depuis vingt-cinq ans, Moïse!
Que de choses étonnantes et terribles!... Et c'est fini!

Il me tenait la main et me regardait comme étonné de ses propres paroles; puis se remettant à marcher:

— Cette campagne d'hiver m'épouvantait, dit-il; cela trainait... trainait... et le coup de tonnerre n'arrivait pas!.. Mais demain, aprèsdemain, qu'allons-nous apprendre? L'empereur est-il mort? Que décidera-t-on de nous? La France sera-t-elle encore la France? Que nous laissera-t-on? Que nous prendra-t-on?

Et continuant de réfléchir de la sorte, nous arrivames devant notre maison. Alors, comme réveillé tout à coup, Burguet me dit:

- Moïse, de la prudence!... Si l'empereur

67. Pour la St-Jean, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, à des personnes soigneuses et tranquilles. S'adr. à M<sup>me</sup> Petitpierre-Virchaux, faubourg de la gare.

De suite, une chambre meublée et une cave pour une particulier. S'adr. au propriétaire de la maison n° 4, rue du Château,

- 69. A louer, pour la St-Jean, près de la ville, 3 ou 4 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adr. à A. Frey, relieur, Vauseyon nº 4, 3mº étage.
- 70. La belle cave du haut des Terreaux, maintenant d'un accès très-facile, contenant une quarantaine de bosses environ, est à louer pour la St-Jean. Elle pourrait être au besoin démeublée et servir pour un vaste entrepôt de marchandises, au gré des amateurs. S'adr. pour les conditions à M. Narbel.

#### ON DEMANDE A LOUER.

71. On demande à louer, à Neuchâtel, ou à proximité de la ville, une propriété fermée offrant de 12 à 20 chambres, dépendances, jardin et ombrages. S'adr., sous plis cachetés aux initiales M. M. au bureau de cette feuille.

#### OFFRES DE SERVICES.

- 72. Une fille qui sait bien cuire et faire tous les ouvrages d'un ménage, et qui aime les enfants, demande une place. S'adr. à Catherine Kiby, hôtel du Poisson.
- 75. Une domestique âgée de 24 ans, porteuse de bons certificats et sachant faire une bonne cuisine, demande une place dans une bonne maison pour le plus tôt possible. S'adr. chez Mad. Schneider, rue des Moulins, 29, au second.
- 74. Une jeune fille âgée de 17 ans, demande à se placer de suite comme femme de chambre. S'adr. rue des Moulins, n° 29, au 5me étage.
- 75. Une institutrice allemande désirant se perfectionner dans la langue française, cherche une place dans un pensionnat ou dans une famille. S'adr. chez Mme Perret, au Plan nº 2.
- 76. Mme de Perrot-Bovet (Thoune, canton de Berne), cherche à placer:
- 1º Une jeune institutrice allemande, morave, d'un excellent caractère, bonne musicienne, et pouvant enseigner à fond les langues allemande et anglaise, et toutes les sciences élémentaires

2º Comme bonne ou femme de chambre, une jeune Bernoise, recommandable sous tous les rapports, et qui, désirant apprendre le français, se contenterait d'un faible salaire, pourvu qu'elle eût l'occasion d'apprendre cette langue.

- 77. Une jeune Vaudoise, d'un caractère doux et facile, aimerait à se placer de suite comme bonne ou pour aider dans un ménage; pour les renseignements, s'adresser à Mme Matile, rue des Terreaux 7, 3° étage, ou à Mile Julie Marcuard, rue du Môle, 5.
- 78. On désire placer une jeune fille de 46 ans chez une honnête famille, où elle pourrait apprendre la langue française Habituée à tous les travaux de la maison, elle aimerait aider à faire le ménage. Pour des informations, s'adresser au pasteur de Signau (Berne).
- 79. Une fille allemande, sachant faire la cuisine et connaissant les ouvrages à l'aiguille, recommandée par de bons certificats, cherche à se placer de suite S'adr. à Mme Jean Stuker, maison Dellenbach, au faubourg de la Maladière, n° 12.
- 80. Une domestique recommandable aimerait se replacer pour la St-Jean. Elle sait faire un bon ordinaire. S'adr. faubourg du Crêt, 17, au 1er.
- 81. Une jeune fille de 19 ans, parlant les deux langues, cherche une place de bonne d'enfant ou de femme de chambre; elle sait bien coudre et repasser. S'adr. chez Mad. Rossel, rue du Temple-neuf, n° 6.
- 82. Une jeune personne de la Suisse allemande, fournissant de bons renseignements, cherche une place de sommelière dans un établissement de cette ville ou des environs. S'ad. au bureau d'avis.

n'est pas mort, les vétérans tiendront jusqu'à la dernière seconde. Songez-y, ceux qui leur scraient suspect, auraient tout à craindre.

Je le remerciai de ce qu'il me disait, et je montai chez nous, me promettant bien de suivre son conseil. (A suivre.)
(Journal des Débats.) ERCKMANN-CHATRIAN.

- 85. Une bonne **mourrice** offre ses services dès-maintenant. S'adr. à Julie Racle, à Gleresse.
- 84. Une personne d'âge mûr, de toute confiance, ayant l'habitude de diriger un ménage et sachant bien faire la cuisine, désire trouver une place chez des personnes tranquilles; elle pourrait entrer tout de suite. S'adresser, pour des renseignements, à Charles Perrin-Gros, rue de l'Oratoire, n° 5.
- 85. Un jeune homme de ce canton, 20 ans, sachant bien lire et écrire, voudrait trouver une place de domestique de magasin, valet de chambre, ou autre emploi de ce genre. Pour des renseignements, s'adresser chez M. L. Favre, tonnelier, à l'Ecluse.
- 86. Une personne de 22 ans, robuste et parlant les deux langues, désire se placer comme cuisinière, bonne d'enfant, ou pour soigner un petit ménage. S'adr. rue du Neubourg, 6.
- 87. Une bonne cuisinière, 27 ans, porteuse de recommandations, aimerait se replacer pour la St-Jean dans une bonne maison particulière. S'adr. à la cuisinière de M. Perrin, à Cormondrèche.
- 88. Une personne d'âge mûr, désirerait se placer comme bonne d'enfant ou pour soigner un petit ménage. De bons certificats seront fournis. S'adr. à Rod. Gallmann, faubourg de l'Hôpital, nº 5.
- 89. Pour la St-Jean, une jeune fille d'honnêtes parents du canton d'Argovie cherche une place de femme de chambre dans une bonne maison; elle est babile dans tous les ouvrages du sexe et elle parle allemand et français. S'adr. au bureau d'avis.
- 90. Une jeune allemande, 21 ans, demande pour la St-Jean une place de domestique; elle a de bons certificats et sait faire un bon ordinaire. S'adr. rue des Epencheurs, n° 5, 3<sup>me</sup> étage.
- 91. On voudrait placer chez d'honnêtes gens, de suite ou plus tard, une jeune fille de 18 ans, qui désire apprendre le français; elle ne réclame point de gages, et s'aiderait à soigner le ménage, moyennant un bon traitement. S'adr. à M. Hauenstein, confiseur, à Serrières.
- 92. Un jeune homme de toute moralité, parlant allemand et français, ayant été employé comme infirmier dans un hôpital de la Suisse française, muni de bonnes attestations, cherche une place de valet de chambre ou sommelier dans un café Il pourrait entrer de suite. S'adr. au bureau de ce journal.
- 95. Une personne de toute confiance, âgée de 27 ans, ne parlant que le français, demande une place de bonne ou de femme de chambre, ou à défaut pour tout faire dans un ménage. S'adr. chez M. Clerc, serrurier aux Chavannes.

#### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

- 94. On demande une fille de chambre, à l'hôtel du Poisson, à Neuchâtel.
- 95. On demande, de suite ou pour la St-Jean, une fille connaissant la cuisine et pouvant faire un bon ordinaire. A la même adresse, pour bonne d'enfant, une fille pas trop jeune et ayant l'habitude des enfants. S'informer au bureau d'avis.
- 96. On demande, pour faire un petit ménage et soigner deux petits enfants, une femme d'un âge mûr et de toute probité. S'adr. rue des Halles, maison Koch, nº 7, au 5° étage.
- 97. On demande, si possible pour la St-Jean, ou à défaut pour plus tard, une femme de chambre de 25 à 50 ans, sachant bien travailler, blanchir et repasser. Elle devra aussi aider la maîtresse de la maison dans la direction d'un gros ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. On ne sera pas regardant pour le gage. S'adr. à Mme DuPasquier-Terrisse, au Petit-Cortaillod.
- 98. On demande pour la St-Jean, une personne d'âge mûr, munie de bonnes recommandations, pour soigner un petit ménage de deux personnes. S'adr. au faubourg du Crêt, n° 5, au rez-de-chaussée, chez M. Borel, entrepreneur, le matin de 7 à 8 h. et le soir de 6 à 8 heures.
- 99. On demande de suite une Neuchâteloise, âgée de 25 à 50 ans, connaissant bien le service de bonne, ayant servi comme telle dans de bonnes maisons. S'adr. à Mme la comtesse Püchler, au château de Mésery, près Lausanne. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations.

- 100. On demande pour un hôtel du Vignoble, une cuisinière et une sommelière bien recommandées et sachant le français. S'adr. au bureau d'avis.
- 401. On demande pour entrer du suite, une jeune et brave fille sachant le français et l'allemand, pour s'aider à servir dans un magasin; elle doit savoir bien coudre et il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au magasin de H -E. Henriod, libraire.

#### OBJETS PERDUS on TROUVES.

102. On a égaré en ville un parapluie de dame, soie brune, canne bout blanc à corbin; le rapporter contre récompense au magasin d'A. Perregaux.

105. Mercredi dans la journée, on a perdu une montre à répétition, boîte en argent. Prière à la personne qui pourrait l'avoir trouvée, de la rapporter contre bonne récompense, au bureau de cette feuille.

#### AVIS DIVERS.

### Deutsches Missionsfest.

Allen Freunden des Reiches Gottes hiesiger Stadt und Umgegend diene zur Nachricht, daß nächsten Sonntag, den 23 Inni, Nachmittags von 2 Uhr an in der Schloßkirche das dießjährige deutsche Missionsfest stattsinden soll. Beim Veginn wird mit der Glocke ein kurzes Zeichen gegeben werden.

Le public de la ville est prévenu que le coup de cloche qui sera donné dimanche prochain à 2 heures à la Collégiale, signifie le commencement d'une réunion allemande de missions.

### AVIS

Le soussigné, Georges-Alexandre Clottu fils, à Cornaux, nommé par la justice de paix du cercle de St-Blaise curateur du citoyen Charles Fréderic Clottu-dit-chez-André, agriculteur, domicilié à Cornaux, invite les personnes qui peuvent être créancières du dit Charles-Frédéric Clottu par titre, compte, etc., ainsi que celles envers lesquelles il aurait contracté des cautionnements, à bien vouloir lui faire parvenir d'ici au 20 juillet prochain le compte exact de ce qui peut leur être dû par son pupille. Passé ce terme, aucune réclamation ne sera plus admise.

# Georges-Alexandre CLOTTU.

# Crédit foncier neuchâtelois.

La Direction a l'honneur de rappeler à MM. les porteurs d'actions nouvelles, qu'à teneur des conditions d'émission de ces dernières, un troisième versement de fr. 100 par action doit être opéré du 25 au 30 juin courant, à la Caisse de la Société à Neuchâtel ou dans les agences.

Neuchâtel, le 17 juin 1867.

LE DIRECTEUR.

Les personnes qui ont des vieux livres de Commerce, des lettres et autres papiers dont elles aimeraient se débarrasser, peuvent s'adresser à la fabrique de gapier de Serrières, qui les paie à un prix raisonnable et les fait charger à Neuchâtel par son charretier. Ces vieux papiers sont rebroyés en présence des personnes qui en font la demande.

#### AVIS

La Société des canotiers informe les amateurs qu'elle organise pour le courant du mois de juillet prochain un concours libre de navigation.

L'utilité de ce genre d'exercice est reconnue tous les jours, spécialement au point de vue hygiénique, et en présence des efforts nombreux que l'on fait pour embellir la ville et y attirer les étrangers, nous croyons que donner de la vie à notre lac en y implantant des fêtes de navigation à l'instar de celles qui ont lieu sur le lac Léman, c'est aussi contribuer dans une modeste sphère à la réalisation du but commun.

Persuadée que l'appui de la population ne lui fera pas défaut, la Société s'adresse donc à elle avec confiance en la priant de contribuer à la réussite du concours par des dons pour prix, qui seront reçus chez M. Henriod, commandant, place du Port.

Le programme des courses sera publié prochainement. Le Comité.

### Avis aux amis des missions.

Le dernier Rapport du Comité de la Société neuchâteloise des Missions, se trouve chez M. Samuel Delachaux, libraire-éditeur.

## CERCLE DU MUSEE.

Les personnes qui ont des comptes à fournir au cercle du Musée, sont priées de les présenter d'ici au 25 courant, rue Purry, nº 4; 3me étage. Le Caissier Paul FAVARGER.

111. Une honorable famille, qui habite à Neuchâtel une maison très-agréablement située près du lac et de la grande promenade, offre la pension et le logement à des messieurs de tout âge, ou seulement la table aux personnes qui le désireraient. S'adr, au bureau du journal, qui indiquera.

112. Un jeune homme de vingt ans, qui a fait les études de notaire dans le canton de Vaud, désire se placer en ville comme commis dans un bureau quelconque. S'adr. rue des Moulins nº 23, au 1' étage, sur le derrière.

# Société des Mousquetaires.

TIR AU MAIL. Dimanche 25 juin 1867, dès 1 h. à 7 heures du soir, vauquille: valeur fr. 130, en prix, primes et séries de cartons. Les amateurs sont cordialement invités.

LE COMITÉ.

ON DEMANDE à emprunter la somme de fr. 2,500 sur première hypothèque, intérêt au 5 % s'adr. à M. Alph. Loup, horloger, rue de l'Hôpital.

DANSE PUBLIQUE a Cormondre-23 juin, chez le citoyen J.-F. Dothaux; bonne musique et danse en plein air.

#### Demande de pension.

Un jeune homme de bureau désirerait avoir sa pension alimentaire chez une bonne famille bourgeoise de la ville. Pour plus de facilité, s'adresser par écrit aux initiales M. A. nº 10, poste restante, Neuchâtel.

#### ATTENTION.

Joseph Gianantonio, peintre, rue de l'Ecluse nº 55, à Neuchâtel, prend respectueusement la liberté de s'annoncer au public comme détenteur d'un procédé infaillible composé essentiellement de produits chimiques pour la destruction complète des punaises, procédé éprouvé par de nombreuses opérations dans plusieurs grandes villes d'Italie. Dans les lieux même les plus infectés, on ne trouvera plus aucun reste de ce fléau, déjà depuis si longtemps combattu par tant de moyens divers, mais toujours sans succès. Ce procédé est garanti et ne laisse aucune odeur.

118. Une famille pieuse désirerait placer dans une famille pieuse, en échange, à Neuchâtel ou dans le canton, une jeune fille de 16 ans. S'adr. à M. le pasteur Junod, à Bâle, qui in-

Le comité du culte allemand du Val-de-Travers, n'ayant d'autres ressour-ces, pour subvenir aux frais de son œuvre parmi la population de langue allemande qui se trouve sous les soins d'un pasteur dévoué et fidèle, approuvé par le synode, que l'esprit de sacrifice des membres du troupeau et la générosité de leurs frères de langue française, a décidé de faire une vente à Fleurier, le 23 juillet prochain, en faveur de cette institution. Pour cette vente, le comité réclame l'intérêt et la coopération de toutes les personnes bienveillantes qui voudront bien remettre des dons, de quelque nature qu'ils soient, aux dames désignées ci-après, qui auront l'obligeance de les recevoir jusqu'au 17 juillet. Les dons qui ne peuvent se conserver, tels que fruits, viandes, etc., pourront encore être expédiés directement à Fleurier. le 22 juillet, chez le président du comité, M. V. ANDREAE.

Les dames, qui veulent bien recueillir des dons et qui sont à même de donner des renseignements sur cette œuvre, sont :

A Neuchâtel, Mme Schinz, cure allemande; Courvoisier-Berthoud; Georges de Montmollin;

Miles de Pury-Sandoz; Mme Adèle Borel; A St-Blaise et Marin, Mile Marie Anker;

Uranie Davoine; A Corcelles, Mme la ministre Coulon; A Colombier, Mne Julie Borel-Gindraux;

A Boudry, » Devilfort; A Cortaillod, M<sup>me</sup> la ministre Rosselet-d'l-

vernois ; M<sup>me</sup> Savoie, à la cure ; A Bevaix, Favre-Müller;

A Saint-Aubin, » la ministre Borel-Ros-

### avis

Le soussigné, fils de feu Jean Wurthner, maître sellier-carrossier, étant de retour d'Amérique, vient de s'établir comme selliercarrossier, à Neuchâtel. Son atelier est situé rue du Coq-d'Inde, nº 18.

Il profite de l'occasion pour se recommander à l'ancienne clientèle de son père et à ses amis et connaissances pour tout ce qui concerne son état, promettant d'avance exactitude sous tous les rapports.

Jean-Fréd. WURTHNER.

121. On demande une personne de confiance pour garder une maison pendant l'été. S'adr. à Mad. de Pury-Blakeway, à Clos-Brochet.

122. Une institutrice, brévetée au canton de Berne, possédant de très-bons certificats du service de son état, connaissant déjà les princines élémentaires de la langue française, désirerait trouver un emploi quelconque convenable dans ce pays. Comme son but est de se perfectionner dans cette langue, elle ne serait pas exigeante. Les parents ou maisons qui pourraient faire usage de cette offre, sont invités à s'adresser à P. Zurcher, à Colombier.

La Société des carabiniers du Vignoble ayant organisé une réunion de tir en tenue civile, à Colombier, pour le dimanche 25 juin prochain, tous les carabiniers du Vignoble et assister.

Rendez-vous à l'hôtel du Cheval-blanc, à 👱 h. du matin.

Neuchâtel, le 15 juin 1867.

Le Secrétaire de la Société des carabiniers du Vignoble, Firmin L'EPLATTENIER.

## CHANGEMENT DE DOMICILE. Société de Construction de Neuchâtel.

Le public est informé que le siége de l'administration est transféré dès le 13 juin courant du quartier du Palais à la rue de l'Industrie, n° 5, premier étage

La revue générale des corps de ca dets du canton, devant avoir lieu à la Chauxde-Fonds le samedi 29 juin, les cadets du Valde-Travers arriveront la veille à Neuchâtel pour y passer la nuit. Les familles disposées à donner l'hospitalité à ces jeunes gens et à leurs accompagnants, en leur offrant des loge-ments, sont priées de bien vouloir l'annoncer à M. le directeur des écoles municipales, au collége des Terreaux, avant le 25 courant.

(Le nombre des jeunes gens attendus est d'environ 125).

Le conseil des cadets. Neuchâtel, le 10 juin 1867.

## Gymnase littéraire.

Le conseil administratif de la Commune de Neuchâtel met au concours le poste de maître d'écriture dans les IVe et IIIe classes du Gymnase. Astrictions: 6 heures par semaine. Traitement fr. 700 par an. Envoyer les demandes jusqu'au 22 juin courant à M. G. Borel-Favre, inspecteur des études, à Neuchâtel.

## AVIS

Un concours est ouvert pour la confection et le posage de la grille de clôture de la nouvelle maison d'école de Neuveville. Les personnes intentionnées d'entreprendre ce travail, sont invitées à remettre leurs soumissions cachetées jusqu'au 30 courant inclusivement, entre les mains de M. le maire Imer, chez lequel les plans et devis sont déposés et où chacun peut en prendre connaissance.

Neuveville, le 14 juin 1867.

Le Secrétaire municipal. SUNIER notaire.

# SOCIÉTÉ

### Bureaux, rue Pury nº 4.

La Société des eaux allant incessamment faire poser la conduite Rocher-Hôtel-de-ville, croit devoir attirer l'attention de MM. les propriétaires et locataires qui ont l'intention d'introduire l'eau dans leurs maisons et jardins, situés sur ce parcours, sur l'avantage qu'il y aura pour eux à s'annoncer dès maintenant comme futurs abonnés, car il importe que la Société soit prévenue en temps utile en vue de ménager les tubulures nécessaires aux prises d'eau avant la pose. De cette manière de procéder, il résultera pour les concessionnaires une grande économie dans l'installation de leur prise d'eau, puisque tout le système pourra être établi en même temps que la pose de la conduite principale.

A cette occasion, la Société des eaux croit devoir attirer l'attention du public en général et tout spécialement de MM. les propriétaires, sur un récent décret du conseil général de la Municipalité, relatif à l'exécution et à la pose de 4,575 mètres de conduites dans l'intérieur de du Val-de-Ruz sont cordialement invités d'y la ville. Ces conduites, destinées à fournir de 'eau aux propriétés et maisons, seront essentiellement posées dans les rues où le nombre des abonnés inscrits jusqu'au 20 courant sera le plus considérable

> Les personnes, tant propriétaires que locataires, ayant l'intention de s'abonner, et, par conséquent, désireuses de voir les conduites s'établir dans la rue qu'elles habitent, sont priées de se faire inscrire au plus vite, afin que la municipalité et la Société des eaux puissent arrêter définitivement quelles seront les rues qui pourront être mises au bénéfice de la prochaine pose des 4575 mètres de conduites décrétées, quantité n'équivalant qu'au tiers environ de ce que besoin sera pour une alimentation convenable de la ville

> La Société des eaux rappelle également à MM. les propriétaires qu'il leur est loisible de disposer à leur gré, dans leur propriété ou maison, de l'eau à laquelle donne droit un abonnement souscrit; qu'ainsi, par exemple, si plusieurs locataires habitent une maison, une concession donnant droit à 182,500 litres par année pour le prix de 50 fr., soit 500 litres par 24 heures (environ 13 brandes) au prix moyen de 13 2/5 cent. par jour, peut être répartie entre tous les locataires qui, s'ils sont au nombre de quatre, par exemple, recevront chacun quotidiennement 5 brandes d'eau pour le prix total de 31/2 cent.

> Les frais d'établissement d'une concession varient en général de 200 à 500 francs. Les devis sont établis gratuitement et sans engagements pour le demandeur.

Neuchâtel, le 12 juin 1867.

DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DES EAUX.

#### Nouvelles.

Trieste, 16 juin. - On mande d'Athènes, en date du 12, les nouvelles suivantes : Omer pacha a échoué dans son expédition

contre Sikia et Apocorona, et a éprouvé des pertes graves,

La jonction d'Omer et de Méhémet a été prévenue.

Méhémet, battu deux fois dans la province d'Apocorona, a été obligé de se réfugier dans un camp retranché.

Le steamer Isidhi, qui a donné la chasse à l'Arcadion, est retourné à Candie avec de graves avaries, des morts et des blessés.

Paris, 17 juin. — L'empereur, légèrement indisposé, n'a pas pu assister à la réception d'hier aux Tuileries. L'impératrice a reçu le

grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le comte et la comtesse de Flandre et le vice-roi

d'Egypte, arrivé à 5 heures du soir. Le général Pajol, M. Raimbeaux, écuyer de l'empereur, le préfet de la Seine et le préfet de police, sont alles recevoir Ismaïl-Pacha à la gare, il a été conduit par les voitures de la cour aux Tuileries où il a été reçu par l'impératrice. S. A. est logée au pavillon de Marsan.

Florence. — On écrit au Journal de Genève : Le pape a été légèrement indisposé ces jours derniers; il est beaucoup mieux en ce moment, et malgré une légère fièvre, il continue à donner chaque jour des audiences.

Depuis quinze jours, nous voyons passer toute une armée de prêtres français qui se rendent à Rome pour les fêtes du centenaire de saint Pierre; les évêques italiens y paraîtront presque tous; il faudrait, dit-on, re-monter au fameux jubilé de Léon X pour avoir une idée de l'affluence énorme du monde qui se porte à Rome en ce moment.

Neuchâtel. — D'après le Premier Mars, les comptes de l'état pour 1866 se balanceraient à 3,900 francs près, chiffre qui représente l'excédant des dépenses sur les recettes. Ce léger déficit se serait transformé en un boni d'environ 40,000 francs, sans les crédits extraordinaires que le grand-conseil a votés dans le courant de l'année et qui ont dérangé l'équilibre du budget.

— Dimanche, vers cinq heures du matin, on a retiré du port de Neuchâtel le cadavre d'un homme d'un certain âge, tout habillé. C'est, nous dit-on, un nommé Perret, du Locle, excellent ouvrier horloger dans le temps, mais tombé dans la misère. Il y avait quelques jours qu'il vagabondait au chef-lieu.

#### Chronique & faits divers.

- Dans un tir qui a eu lieu à Montreux la semaine passée, un des premiers prix a été obtenu par un octogénaire, M. J.-J Delarottaz.

Un fait plus extraordinaire encore s'est passé au dérnier tir provincial de Gênes. Maria Müller, fillette de 13 ans, du canton des Grisons, a si bien tenu son rang parmi les tireurs, qu'elle a eu pour sa part une mé-daille d'or et plusieurs prix; son frère, qui est l'armurier de la société, l'a seul dépassée quant au nombre des prix.

- A Fribourg, trois personnes ayant voulu passer le bac des Neigles, le câble s'est rompu, et, le bateau ayant été emporté par le courant, un des hommes a été trouvé noyé. Point de nouvelles des deux autres.

- Il vient de mourir à Griesenberg, hameau du district bernois d'Arberg, un maçon nom-mé Seiler, jeune encore, et qu'on peut ajouter à la liste déjà trop longue des victimes de la barbarie de mœurs qui caractérise malheureusement une partie de nos confédérés de langue allemande.

Cet infortuné, revenant un soir de son tra-vail, vit un individu qui, de son chef et sans aucune gène, s'était mis à faucher un pré appartenant au père de Seiler (avant que le foin fût mûr). A une demande d'explications peut-être un peu vive, — ce qui se comprendrait de reste, — le faucheur répondit par un coup de faux porté avec une violence telle qu'il traversa de part en part le corps du malheureux. Chose étonnante, Seiler a survécu à son horrible blessure deux ou trois semaines, pour succomber enfin après des souffrances que l'on peut s'imaginer.

#### Exposition universelle.

Une circulaire du commissaire général suisse à Paris informe les autorités, les industriels et les comités cantonaux, des mesures prises par le bureau de la commission impériale, conjointement avec les administrations françaises de chemins de fer, pour faciliter aux ouvriers français ainsi qu'aux ouvriers suisses la visite de l'exposition.

Quaut au voyage, les billets de retour sont valables pour 10 jours et peuvent être uti-lisés pour les trains ordinaires. Cette nouvelle organisation assure aux ouvriers qui voyagent aux frais ou avec le secours de leurs patrons, d'autorités publiques ou de comités locaux, une diminution de taxe de 50 % dans les wagons de 3<sup>me</sup> classe, pour l'aller et le

Le logement à Paris sera fourni pour fr. 1»25 par jour, et une nourriture saine pour le prix de 2 à 3 fr. par jour, dans le restaurant-omnibus établi par la commission d'encouragement. La même commission délivre des billets de semaine à 6 fr. pour visiter l'ex-

position. En cas de maladie, les ouvriers suisses, comme les ouvriers français, recevront gra-tuitement les soins d'un médecin et les remèdes qu'il aura ordonnés; ils seront en outre admis, toujours gratuitement, dès qu'ils entreront en convalescence et jusqu'à leur complet rétablissement, dans les hôpitaux im-

# BULLETIN DES CÉRÉALES.

Zurich, 14 juin. - Blé (Korn), fr. 55.85 Baisse: fr. 1.52 c.Bâle, 14 juin. - Epeautre fr. 55.50 à fr. 55»—.

RÉUNION COMMERCIALE. Neurobatal managadi 10 inin 1867

Neuchâtel, mercredi 19 juin 1867.	emandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise,		600
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers		
Crédit foncier neuchâtelois, anciennes		530
nouvelles		517»50
Franco-Suisse (actions)	10	20
Société de construction	70	75
Hôtel Bellevue		525
Actions immeuble Chatoney		
Con de November 1 de la control de la contro		
Gaz de Neuchâtel,		
Banque du Locle	1275	
Télégraphes Hipp, actions, ex-coupon		540
Hôtel de Chaumont	1	480
Société des Eaux		450
Franco-Suisse, oblig., ex-coupon	225	240
Yallo Chang Ja Fa-Ja 1 1 10	~~0	~.0
Locle-Chaux-de-Fonds 4 1/2 %		
Crédit foncier, obligat. $4^{\frac{1}{2}} {}^{0}/{}_{0}$		
Etat de Neuchâtel 4°/		500
Municipalité de Neuchâtel	44	